



CODE DE CONDUITE COVID –SALLE D'ENTRAÎNEMENT

Depuis l'annonce de la reprise des activités intérieures et extérieures dans le secteur des sports et loisirs, des mesures sanitaires et de distanciation physique ont été mises en place, en respectant les normes établies par la santé publique, afin d'assurer la sécurité de tous les membres du personnel ainsi que celle de notre précieuse clientèle. Il est donc très important de prendre connaissance des procédures mises en place avant de vous présenter à la Salle d'entraînement.

PASSEPORT VACCINAL

- Afin de se conformer aux nouvelles mesures exigées par la Santé publique concernant l'accessibilité aux activités non-essentiels (salle d'entraînement), le passeport vaccinal **EST EXIGÉ depuis le 1^{er} septembre 2021** pour toute personne âgée de 13 ans et plus qui désire venir s'entraîner à la salle d'entraînement.
- Pour accéder à la salle d'entraînement, vous devrez vous rendre au poste d'accueil afin d'enregistrer votre présence auprès de l'entraîneur et présenter votre code QR 2^e dose accompagnée d'une pièce d'identité valide (permis de conduire/carte d'assurance maladie). Une fois votre code QR validé par l'application, une note sera ajoutée à votre dossier client pour y spécifier que vous détenez le passeport vaccinal pour éviter de vous le demander à chacune de vos séances d'entraînement.

MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE

- Une bouteille de produit désinfectant ainsi qu'une lingette vous sera remis dès votre entrée dans la salle d'entraînement afin que vous puissiez désinfecter les appareils **AVANT ET APRÈS CHAQUE UTILISATION**.
- Des distributeurs de désinfectant pour les mains seront disponibles à différents endroits afin que vous puissiez vous désinfecter les mains régulièrement.

AVANT L'ENTRAÎNEMENT

- Vous devez vous assurer de présenter aucun de symptôme de la COVID-19 (fièvre, toux sèche, fatigue extrême, maux de tête, perte de l'odorat ou du goût) pour venir vous entraîner.
- Afin de contrôler le nombre de personne autorisé à fréquenter la salle durant une même période, vous devez **obligatoirement RESERVER une plage horaire pour votre séance d'entraînement**.
- Il vous est possible de réserver votre séance d'entraînement en tout temps via le site internet de la Ville dans la section « **Sports, loisirs et culture** » sous l'onglet « **Salle d'entraînement** ». Les séances sont d'une durée établie de 60 minutes et un maximum de 12 personnes, à la fois, est autorisé dans la salle d'entraînement.
- Toutefois, si la capacité n'a pas été atteinte pour la plage horaire suivante, il vous sera possible de prolonger votre entraînement en faisant la demande auprès de l'entraîneur présent sur place.



INSTALLATIONS SANITAIRES ET COMMODITÉS

- En raison des exigences de la santé publique, **l'accès aux vestiaires est restreint**. Pour la sécurité de tous, seulement 5 personnes à la fois seront autorisées. Il est **préférable d'être vêtu et prêt à commencer l'entraînement dès votre arrivée**.
- Les toilettes restent accessibles en tout temps. Nous vous demandons de bien nettoyer vos mains avant et après l'utilisation de ces dernières.
- L'accès aux douches est autorisé.
- Les **abreuvoirs sont accessibles**, mais nous vous recommandons **d'apporter votre propre bouteille d'eau** lors de votre entraînement.

ARRIVÉE AU CENTRE RÉCRÉATIF

- Le port du masque est **obligatoire dès votre arrivée** au Centre récréatif.
- Lorsque vous entrez au Centre récréatif, vous devez **obligatoirement enlever vos chaussures d'extérieur**, les placer sur l'étagère prévue à cet effet et enfiler vos chaussures sportives.
- Il est obligatoire de vous **désinfecter les mains en arrivant** à la Salle d'entraînement.
- Vous devez vous rendre au poste d'accueil de la Salle d'entraînement afin **d'enregistrer votre présence et de faire valider votre passeport vaccinal** auprès de l'entraîneur.

PENDANT L'ENTRAÎNEMENT

- Lorsque vous avez enregistré votre présence et fait valider votre passeport vaccinal, dirigez-vous vers votre appareil d'aérobic. Désinfectez votre appareil avant de vous installer. Une fois installé, il vous est possible de retirer votre masque.
- Lorsque vous avez terminé avec votre appareil ou votre accessoire d'entraînement, vous devez le désinfecter à nouveau.
- Le port du masque est **obligatoire pour tous vos déplacements** dans la salle d'entraînement.
- Le port du masque est **obligatoire lorsque vous n'êtes pas en mesure de respecter la distanciation physique de 2 mètres** lors de l'utilisation d'un appareil ou d'un accessoire d'entraînement.
- Respectez en tout temps la règle de distanciation physique de 2 mètres, que ce soit avec les entraîneurs ou avec les autres participants, et ce, tant lors de votre entraînement que dans les aires de passage (ex : entrée des vestiaires, toilettes, sortie).
- Les poignées de main, les accolades et tout autre contact physique doivent être évités entre les participants.
- Évitez tout partage d'équipement. Si cela n'est pas possible, assurez-vous de désinfecter les objets ou les équipements partagés chaque fois qu'il y a un nouvel utilisateur.



APRÈS L'ENTRAÎNEMENT

- Lorsque votre entraînement est terminé, vous devez vous diriger vers la sortie qui est située au bout de la salle, dans la section de musculation.
- Des bacs seront placés à la sortie de la salle afin que vous puissiez y déposer votre lingette sale ainsi que votre vaporisateur de produit désinfectant.
- Désinfectez-vous mains avant de quitter le Centre récréatif.

PROCÉDURES DE RÉSERVATION – SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT

Pour réserver votre séance à la salle d'entraînement vous devez :

1. Vous rendre sur le site internet de la Ville : <http://www.ville.sthonore.qc.ca/>
2. Cliquer sur la section «**SPORTS, LOISIRS ET CULTURE**» dans le menu déroulement, à gauche de l'écran, et sélectionner par la suite «**SALLE D'ENTRAÎNEMENT**».
3. Cliquer sur la pastille «**RÉSERVER – SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT**».
4. Sélectionner la période de la journée désirée (**AM, PM, SOIR**).
5. Sélectionner la journée et la plage horaire désirée.
6. Réserver en tant qu'invité en inscrivant les renseignements demandés.
7. Cliquer sur «**ENREGISTRER ET CONFIRMER**» et un résumé de votre réservation s'affichera.
8. Regarder si toutes les informations sont valides.
9. Cliquer sur «**CONFIRMER LA RÉSERVATION**». Un courriel de confirmation vous sera automatiquement envoyé.

Note :

- Pour réserver plus d'une séance dans la même semaine, cliquez sur «**FAIRE UNE AUTRE RÉSERVATION**».
- Il vous est possible de réserver en tout temps une séance d'entraînement.
- Il vous est possible d'annuler votre séance d'entraînement jusqu'à 4 h avant votre séance.

Pour annuler votre séance, vous devez :

1. Retourner dans le courriel de confirmation de réservation qui vous a été envoyé.
2. Cliquer sur «**ANNULER OU REPORTER LA RÉSERVATION**».
3. Cliquer sur «**CANCEL BOOKING**», puis inscrire votre adresse courriel.
4. Cliquer sur «**CONFIRM CANCELATION**». Un courriel de confirmation d'annulation de votre séance d'entraînement vous sera automatiquement envoyé.

POUR TOUTE INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Veillez communiquer avec la salle d'entraînement au 418 673-4243 poste 2 ou avec le Service des sports et loisirs au 418 673-3405 poste 2140.

Merci de votre compréhension et bon entraînement !